



2nde GT

L'ORIENTATION :

En 2nde Générale et
Technologique

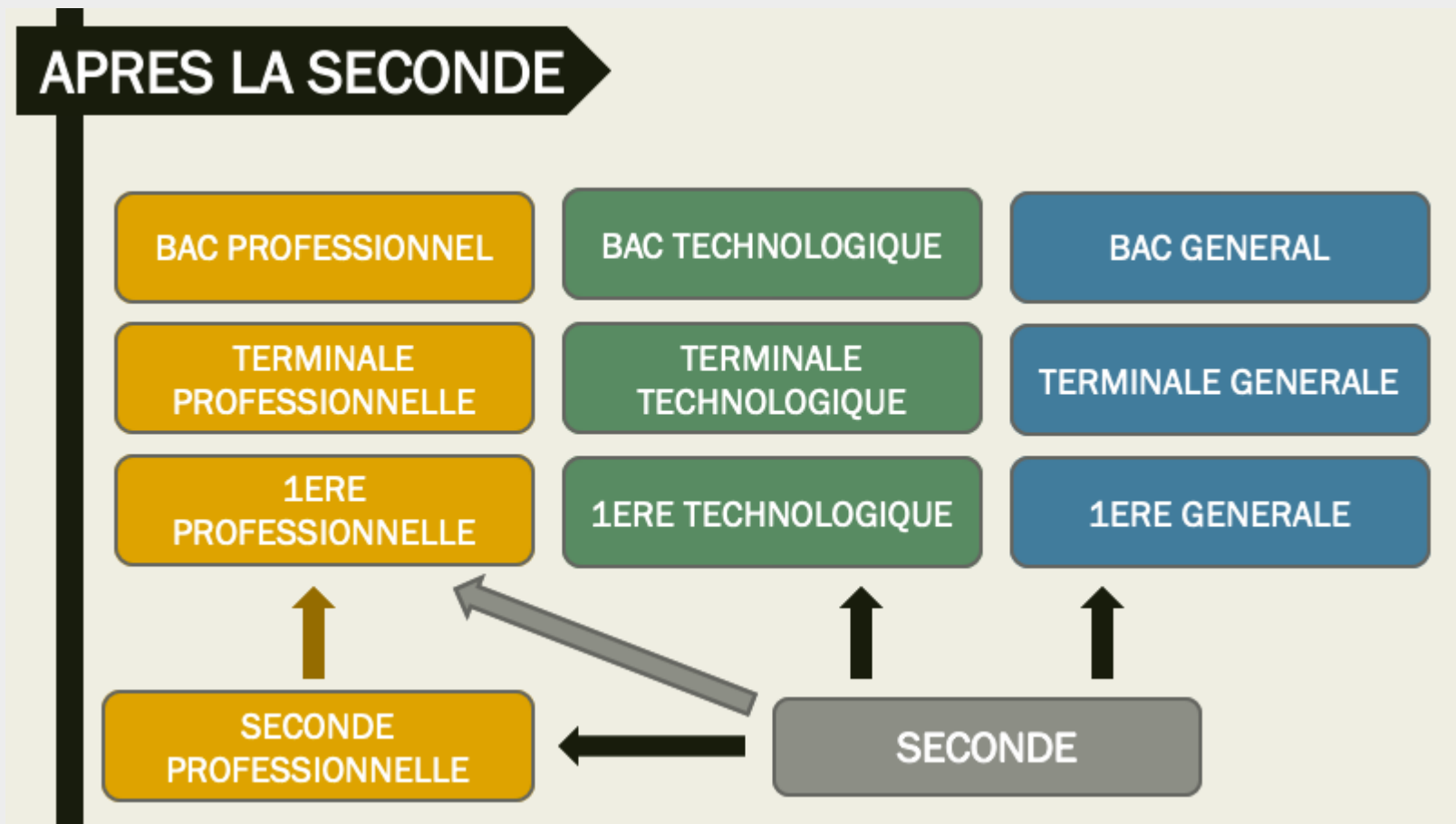
→ A destination des parents
d'élèves

*Mme ADOUHANE,
Psychologue de l'Éducation Nationale -
Conseil en orientation*

Les voies d'orientation après la 2nde GT

- À l'issue de la classe de 2de générale et technologique, l'élève peut demander les voies d'orientation suivantes :
 - les **classes de première** puis de terminale de la voie générale qui préparent au baccalauréat général
 - les **classes de première** puis de terminale des diverses séries de la voie technologique qui préparent au baccalauréat technologique

Schéma des études Après la 2nde GT




S'orienter vers la voie générale

- Le choix des enseignements de spécialité :
 - 3 en classe de 1re puis 2 en classe de terminale, incombe aux familles.
 - Ce sont des enseignements obligatoires qui ont pour objectifs de permettre aux élèves d'approfondir et d'élargir leurs connaissances et compétences dans des domaines particuliers, et de les préparer à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.
- Il existe **13 enseignements de spécialité (dont 8 au Lycée Antoine Roussin)** :
 - Arts (Arts du cirque (Lycée Vincendo), Arts plastiques (Lycée J. Joly), Cinéma-audiovisuel (Lycée Boisjoly Potier), Danse, Histoire des arts, Musique (Lycée Roland-Garros), **Théâtre (Lycée A. Roussin)**)
 - Biologie-écologie
 - Éducation physique, pratiques et culture sportives (Lycée Boisjoly Potier ou Pierre Lagourgue)
 - **Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (Lycée A. Roussin)**
 - **Humanités, littérature et philosophie (Lycée A. Roussin)**
 - Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (Anglais (Lycée J. Joly), **Anglais monde contemporain (Lycée A. Roussin)**, Allemand, Espagnol, etc.)
 - Littérature et langues et cultures de l'antiquité (Grec, Latin) (Lycée Roland Garros)
 - **Mathématiques (Lycée A. Roussin)**
 - Numérique et sciences informatiques (Lycée J. Joly)
 - **Physique-chimie (Lycée A. Roussin)**
 - **Sciences de la vie et de la terre (Lycée A. Roussin)**
 - Sciences de l'ingénieur (Lycée J. Joly)
 - **Sciences économiques et sociales (Lycée A. Roussin)**

S'orienter vers la voie générale

RÉFORME DU BAC

LES ENSEIGNEMENTS de SPÉCIALITÉS



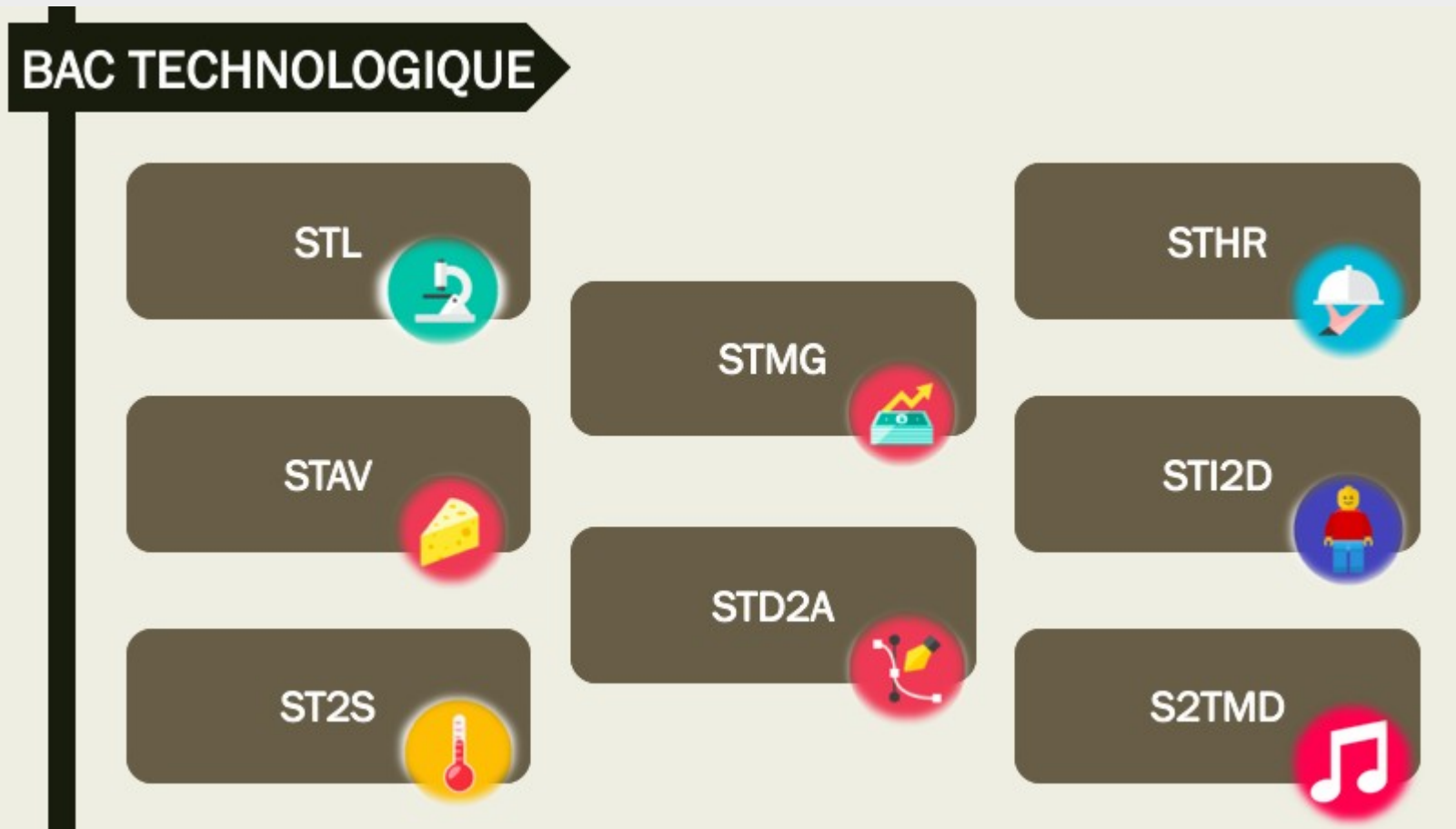
Spécialité	Première	Terminale
	3 spé au choix	2 spé au choix
Arts	4h	6h
Biologie Écologie	4h	6h
Histoire-Géographie	4h	6h
Littérature/Philosophie	4h	6h
Mathématiques	4h	6h
Numérique et Sciences informatiques	4h	6h

Sciences de la vie et de la terre		4h	6h
Sciences de l'ingénieur		4h	6h
Sciences économiques		4h	6h
Physique-Chimie		4h	6h
Langues et Littératures étrangères		4h	6h
Langues et cultures de l'Antiquité		4h	6h
Éducation physique, pratiques et cultures sportives		4h	6h

Source : Ministère de l'Éducation nationale

Diplomeo

S'orienter vers la voie technologique



S'orienter vers la voie technologique

- Dans la voie technologique, chacune des **8 séries** constitue une voie d'orientation, et propose des enseignements de culture générale et technologiques :
 - Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S) : *Lycée Jean Joly*
 - Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV) : *Lycée Boyer de la Giroday*
 - Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A) : *Lycée Ambroise Vollard*
 - Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D) : *Lycée Jean Joly*
 - Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR) : *Lycée Hôtelier La Renaissance*
 - **Sciences et technologies de laboratoire (STL) : *Lycée Antoine Roussin (SPCL) et Lycée Roland Garros (Biotech)***
 - **Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG) : *Lycée Antoine Roussin***
 - *Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD)*

L'accompagnement à l'orientation

- **Les lycéens sont accompagnés dans leur projet d'orientation avec un volume annuel d'heures dédié à l'orientation.**
- Des **actions ponctuelles d'orientation** sont également prévues : semaines de l'orientation, Printemps de l'orientation, forum des métiers, etc.
- **Le professeur principal**, qui a un rôle renforcé dans cet accompagnement, reste un interlocuteur privilégié pour aider les élèves à faire leurs choix, en collaboration avec **le psychologue de l'éducation nationale du lycée.**

Calendrier de ta Seconde

SEPTEMBRE

Tu passes un **test de positionnement** pour évaluer ton niveau en français et en maths.

NOVEMBRE

La **première semaine de l'orientation*** te permet de commencer à réfléchir à ton projet d'orientation.

JANVIER

Ton lycée t'informe des spécialités proposées afin que tu puisses exprimer tes premières intentions.

FÉVRIER

C'est la **deuxième semaine de l'orientation***.

2^e TRIMESTRE

Au moment du conseil de classe, tu formules ton souhait d'aller en voie générale ou technologique à l'aide de la «fiche dialogue».

3^e TRIMESTRE

Le conseil de classe valide selon le cas :

- ton passage en 1^{re} générale (tu choisis alors 3 spécialités)
- ton passage en 1^{re} technologique (tu choisis alors entre les différentes séries).

***Les semaines de l'orientation sont un temps dédié à la réflexion sur ton parcours et ton projets de formation. Cet accompagnement te permet de :**

- de découvrir le monde professionnel
- de connaître les formations de l'enseignement supérieur et leurs débouchés
- d'élaborer ton projet d'orientation

Choix de spécialités, infos métiers : des ressources pour bien choisir

Construisez vos choix de spécialités

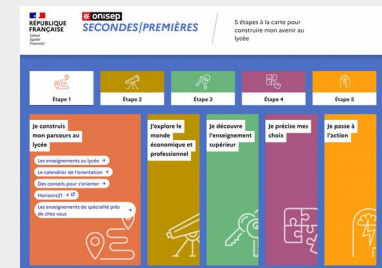
<http://www.horizons2021.fr/>



L'info sur les métiers et les formations



<https://www.onisep.fr/>



Construire son avenir au lycée

<https://www.secondes-premieres2022-2023.fr/>

Comment demander sa voie d'orientation ?

Le service en ligne Orientation

- La campagne d'orientation a lieu **à la fin du 2e trimestre (intentions d'orientation)** et **à la fin du 3e trimestre (choix définitifs)**, selon un calendrier fixé par les académies.
- **Le service en ligne Orientation** est accessible par le **portail Scolarité Services** pour les parents d'élèves de niveau 2de générale et technologique scolarisés dans un établissement public ou privé sous contrat de l'éducation nationale.
- Il leur permet :
 - de demander une (des) voie(s) d'orientation pour la poursuite de la scolarité de leur enfant
 - de consulter les réponses du conseil de classe aux demandes formulées
 - d'accuser réception (intentions d'orientation) et de faire part de leur accord ou désaccord (choix définitifs) suite aux réponses du conseil de classe



Permanences de Mme Adouhane

Psy-EN, conseil en orientation

- Au lycée :
 - Lundi après-midi (13h-16h)
 - Vendredi journée (8h30-16h)
 - Prise de rendez-vous à la vie scolaire ou contact par mail : ijjou.adouhane@ac-reunion.fr
- Au Centre d'Information et d'Orientation (CIO) de Saint-Louis :
 - Permanence le Mardi matin (8h30-12h30)
 - Ouvert pendant les vacances scolaires
 - Prise de rendez-vous au : 0262 261532

Merci de votre attention.